

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 9

Artikel: Encore des vestiges du patois dont l'existence est assurée
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227824>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore des vestiges du patois dont l'existence est assurée

par Albert Chessex

Poursuivant notre excursion parmi les noms de famille romands qui, intégralement patois à l'origine, ont été, depuis, plus ou moins francisés, nous commencerons aujourd'hui par les patronymes issus des métiers.

Voici *Bocherens* qui, s'il était resté, comme d'autres, entièrement patois, serait « botsèran », ou, devenu tout à fait français, bûcheron. Resté à mi-chemin, ni français ni patois, véritable hybride, il a conservé néanmoins une physionomie nettement « de chez nous », au point que ceux qui ignorent le dialecte sont incapables de le comprendre. *Bochaton*, patois « botsaton », a le même sens. *Bovier*, francisé dans sa terminaison, correspond aux patronymes demeurés patois Bovey, Bovay, « bouvier » vacher.

Cusenier, dont la forme 100 % patoise serait « cousenai », a pour frère un autre hybride, *Cusinay*. On voit qu'ici l'influence du français a été différente, laissant au premier l'e de sa deuxième syllabe, mais francisant la troisième, tandis que le second prenait l'i du français dans sa deuxième syllabe, mais conservait sa terminaison patoise.

Le vieux mot « ècofei », ouvrier sur cuir, cordonnier, demeuré patois dans *Ecoffey*, a été adapté au français en *Escoffier* et *Excoffier*, noms dont l's et l'x décèlent probablement une intervention « savante ». Le dîmeur, chargé de prélever, pour le seigneur, la dîme des récoltes, s'appelait chez nous le « dî-miau » ; c'est ce terme qui a donné les patronymes *Dimier*, *Demièrre* et *Demierre*. On sait que le « meidzo », c'était le médecin ; adapté à la prononciation

française, meidzo est devenu *Meige*. Le garde champêtre, le gardien des moissons, c'était le « messalei » ; de là les hybrides *Messeiller*, *Misselier*, *Missillier*, *Missilliez*.

Si, changeant de catégorie, nous passons maintenant aux noms d'origine ou de voisinage, nous constaterons à peu près les mêmes phénomènes. Prenons, par exemple, *Mivelle*, patois « mi-vela », milieu de la ville ; mais, attention ! le patois Vela avait autrefois un sens beaucoup plus large que notre mot ville ; il désignait, au fond, toute agglomération de maisons, aussi bien du village ou même un hameau qu'une cité. Preuve en soit, par exemple, aux Ormonts, le hameau appelé la Ville, et même, aux Voëttes, une partie seulement du hameau où les maisons sont moins dispersées qu'ailleurs. (On pourrait citer aussi Goumoens-la-Ville et Vufflens-la-Ville qui n'ont jamais été des « villes » au sens actuel du mot.) Nous avons, dans le cas particulier, et c'est un fait plutôt rare, les trois stades représentés : le patois inchangé : *Mivelaz*, le nom entièrement francisé : *Miville*, et, entre deux, l'hybride : *Mivelle*.

Froidevaux, resté tout patois, serait « fraidevau », et, devenu français, froid val ou froide vallée ; le substantif est demeuré patois, tandis que l'adjectif a été traduit. *Dufai*, *Dufey*, *Duffai*, *Duffey*, « dâo fai », signifie du fayard, du

hêtre ; *Dufaux* a le même sens. *Ladernier* semble tout à fait français, mais comme pour *Maillefer*, dont nous parlions il y a un mois, ce n'est qu'une apparence. Le patois « lé derrei », encore intact dans *Léderrey*, signifie exactement « là derrière » ; *dernier* n'a donc pas ici son acception française ; sa forme seule est française, mais son sens ne l'est pas. Il en est exactement de même de *Dessauges*, malgré son air intégralement français. C'est qu'ici le mot « sauge » ne désigne pas du tout la plante herbacée (famille des labiées) dont la sauge des prés est une espèce bien connue ; sauge, dans *Dessauges*, est une adaptation du patois « saudzè », saule. Si donc *Dessauges* était vraiment francisé en entier, il serait *Dessaules*.

Plusieurs de ces patronymes n'ont pas subi d'autre modification que l'amuisement (comme disent les philologues) de leur dernière syllabe, un *a* ou un *o* remplacé par un *e* muet. Tels sont : *Léoultre*, patois « lé outra », là, de l'au-

tre côté, qui a donné divers noms de lieux, par exemple *Frenières*, pour désigner les maisons situées, par rapport au village, de l'autre côté de l'Avançon. Le patois « frâno », frêne, conservé dans *Franoz*, est devenu *Frane*. Dans *Chable*, patois « tchâblyo », couloir pour dévaler le bois, on a en plus l'adaptation de l'articulation initiale ; *Chabloz* est demeuré plus près du patois.

Rogivue veut dire eau rouge, patois « rodzivoué » ou *rodjivoué* ; (c'est aussi le nom d'une commune du district d'Oron). *Dubouchet*, patois « dâo bot-sè », du bosquet, du petit bois, s'est vu franciser par les deux bouts, tandis qu'*Epiney*, du vieux mot dialectal « èpe-nei », lieu couvert d'épines, ne l'a été que dans sa syllabe médiane.

Les noms de famille « hybrides » ne sont pas aussi nombreux que ceux qui ont conservé, intacte ou presque, leur physionomie patoise. Mais il nous en restera assez, probablement, pour un article encore.

La page Fribourgeoise

Djuchtije bin fête

In rintrin du la fêre d'Ouron, Hyemin dou Grejalê l'avi pèrdu on chatzotè dè bilyè dè banka. In to, trèdzè-thin fran. Na galéja choma, kemin vo vèdè ! Ache, Hyemin irè din on têrublyo pochyin. Chè lamintâvè, plyoratchivè dechè è delé, i dzemâvè to le chinvré-dzoua. I kriyè che-n-êrdzin fotu.

— Non dè non, ke dejê, chu din on galé papè ! Travalyi to le tzôtin po pèdre le pri dè chè pènè in ch'indalin d'la fêre... Pâye tè-j-intèrè, ora, mon pour Hyemin !

Hyemin dou Grejalê n'irè pâ rintyè payijan dè che-n-ètha, ma onko avarihyâ, kemin pâ on !

Le lindèman dè ha pouta fâcha, i ch'inva vè l'uchyè d'la kemouna po fêre

Justice bien faite

En rentrant de la foire d'Oron, Clément avait perdu une somme en billes de banque. En tout, il y avait 1300 fr. Un joli montant, comme vous le pensez bien. Aussi, Clément se trouvait-il dans un grand souci. Il se lamentait, il pleurnichait, il gémissait toute la sainte journée. Il croyait son argent perdu à tout jamais.

— *Nom de nom, se disait-il, je suis dans de beaux draps ! Travailler tout l'été pour perdre le prix de ses peines en rentrant de la foire... Paye tes intérêts, maintenant, pauvre Clément !*

Clément n'était pas que paysan, mais c'était encore un avare enragé. Le lendemain de cette vilaine aventure, il s'en alla trouver l'huissier de son village